Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE



Relais petite enfance
Informer Accueillir Accompagner

PROJET DE FONCTIONNEMENT

Nom du relais petite enfance : Relais Petite Enfance Intercommunal du Grand Dax « LA MARELLE »

Gestionnaire du relais petite enfance : CIAS DU GRAND DAX

Période contractuelle : Du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2030

GRAND DAX ACTION SOCIALE

ALLOCATIONS FAMILIALES Caisse nationale

la sécurité sociale

Équipement financé par la Cnaf

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE

SOMMAIRE

PREAMBULE 3
1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance 4
2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet 6
2.1. Les moyens humains : 6
2.2. Le planning et les actions : 7
2.3. Les locaux 9
2.4. Le matériel 11
3. Le contexte territorial du Relais 11
4. La formalisation du projet 15
4.1. L'information et l'accompagnement des familles 15
- Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire 15
- Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne 19
- Le guichet unique d'information (mission renforcée) 20
- Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels 21
- Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur 22
4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels 24
- Informer les professionnels sur le métier 24
- Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr 27
- Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels 28
- Organiser des ateliers d'éveil 29
- L'analyse de la pratique (mission renforcée) : 33
- Accompagner le parcours de formation des professionnels 34
- Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels 35
- Promouvoir le métier d'assistant maternel 35
- La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) : 37

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE

PREAMBULE

Le projet de fonctionnement constitue le document de cadrage qui définit les axes et méthodes de travail du relais petite enfance sur la période contractuelle. Il est élaboré conjointement par l'animateur et le gestionnaire du Rpe, avec l'accompagnement de la Caf. Il s'inscrit dans le cadre de référence constitué par le référentiel national des relais petite enfance.

Dans le prolongement de celui-ci, il décrit les enjeux, les moyens mobilisés et actions mises en œuvre en direction des familles d'une part et des professionnels[1] de l'accueil du jeune enfant d'autre part, en tenant compte du contexte local et des besoins du public sur le territoire d'intervention du relais.

Le projet de fonctionnement constitue la feuille de route du relais petite enfance sur la période contractuelle. Le gestionnaire s'engage à réaliser les objectifs et mettre à disposition les moyens décrits dans le projet.

Le projet est validé par le conseil d'administration de la Caf ou son instance délégataire et le Rpe bénéficie de la prestation de service de la branche Famille et du bonus « mission renforcée », le cas échéant.

[1] selon l'article L. 214-2-1 du Casf, le Rpe accompagne les assistants maternels et peut accompagner les professionnels de la garde d'enfants à domicile.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE

1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance

Nom du relais : RELAIS PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL DU GRAND DAX « LA MARELLE »	
Adresse administrative : 20 avenue de la gare – CS 10075 – 40102 DAX CEDEX	
Numéro(s) de téléphone : 05.58.55.50.50	
Adresse email : **service.rami@grand-dax.fr**	
Date de création : 01/01/2009	

Gestionnaire :
Nature juridique : CIAS du Grand Dax
Adresse : 20 avenue de la gare – CS 10075 – 40102 DAX CEDEX
Nom du responsable hiérarchique des animateurs : BENOIT Vincent
Coordonnées de contact : 05.58.55.50.50

Communes et intercommunalités couvertes par le relais
ANGOUME
BENESSE-LES-DAX
CANDRESSE
DAX
GOURBERA
HERM
HEUGAS
MEES
NARROSSE
OEYRELUY
RIVIERE-SAAS-ET-GOURBY
SAINT-PANDELON
SAINT-PAUL-LES-DAX
SAINT-VINCENT-DE-PAUL
SAUGNAC-ET-CAMBRAN

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE

SEYRESSE
SIEST
TERCIS-LES-BAINS
TETHIEU
YZOSSE

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE

2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet

2.1. Les moyens humains :

Les animateurs du relais		
Nom - Prénom	SANGLAR Nathalie Responsable	QUEMENER Isabelle Animatrice
Date d'embauche	01/10/2008	01/12/2024
Formation initiale	Educatrice spécialisée Responsable du RPE	Educatrice de jeunes enfants Animatrice du RPE
Expérience(s) professionnelle antérieure	- Educatrice spécialisée dans un service d'accueil familial judiciaire à Bordeaux (8 ans). - Responsable du Relais assistants maternels/parents/ enfants Intercommunal « Les P'tits Lutins », à Sauveterre de Béarn (6 ans).	- Responsable RPE « Les petites Frimouses » à Etain (Meuse) durant 15 ans. - Animatrice RPE Terres de Chalosse durant 3 ans. - Remplacement Animatrice RPE Pouillon durant 3 mois.
Durée de travail hebdomadaire au Relais	35 heures	35 heures
Formation continue envisagée	Métier d'animateur de RPE : réflexion autour des pratiques professionnelles (4 jours).	- Métier d'animateur de RPE : réflexion autour des pratiques professionnelles (4 jours).

Joindre les fiches de postes au projet de fonctionnement.

Si une augmentation du temps de travail de(s) animateur(s) ou une nouvelle embauche est envisagée sur la période, précisez la date prévisionnelle (mois et année) ainsi que le nombre d'etp.

NON

Pour rappel, la prestation de service Rpe est calculée sur la base d'un nombre d'Etp d'animateur de Rpe validé par le Conseil d'administration de la Caf ; en cas de projet d'augmentation d'Etp, le gestionnaire devra en informer la Caf.

Autres personnels du relais			
Fonction	Secrétaire enfance jeunesse		
Temps de travail affecté au Relais (en h/semaine)	Renfort du soutien administratif dédié au RPE au 01/01/2026 : passage de 20% à 30% d'un ETP (10,5 heures/semaine).		

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE

2.2. Le planning et les actions :

Organisation hebdomadaire prévisionnelle du relais sur la durée du projet
PERIODES SCOLAIRES

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin	*Horaires* ***SANGLAR Nathalie***	***8h30 à 12h30*** Entretiens individuels sur RDV ou travail administratif ou réponses téléphoniques ou partenariats.	***8h30 à 9h30*** Administratif, déplacement, installation. ***9h30 à 11h30*** **Atelier Secteur Rivère-Saas-et-Gourby (à Rivière)** ***11h30 à 12h30*** Rangement, déplacement, administratif.	***8h30 à 9h30*** Administratif, installation. ***9h30 à 11h30*** **Atelier Sans Secteur, Rotonde à Dax** ***11h30 à 12h30*** Rangement, administratif	***8h30 à 12h30*** Entretiens individuels sur RDV ou travail administratif ou réponses téléphoniques ou partenariats..	***8h30 à 9h30*** Administratif, installation. ***9h30 à 11h30*** **Atelier Sans Secteur, Rotonde à Dax** ***11h30 à 12h30*** Rangement, administratif	
	Horaires ***QUEMENER Isabelle***	***8h30 à 12h30*** Entretiens individuels sur RDV ou travail administratif ou réponses téléphoniques ou partenariats.	***8h30 à 9h30*** Administratif, installation. ***9h30 à 11h30*** **Atelier Secteur Dax, Rotonde à Dax** ***11h30 à 12h30*** Rangement, administratif	***8h30 à 9h30*** Administratif, déplacement, installation. ***9h30 à 11h30*** **Atelier Secteur Narrosse (à Saint-Vincent-de-Paul)** ***11h30 à 12h30*** Rangement, déplacement, administratif.	***8h30 à 9h30*** Administratif, installation. ***9h30 à 11h30*** **Atelier Secteur Saint-Paul, Rotonde à Dax** ***11h30 à 12h30*** Rangement, administratif.	***8h30 à 9h30*** Administratif, déplacement, installation. ***9h30 à 11h30*** **Atelier Secteur Rivière-Saas-et-Gourby** ***11h30 à 12h30*** Rangement, déplacement, administratif.	
Après - midi	*Horaires* ***SANGLAR Nathalie***	***13h30 à 17h15*** Entretiens individuels sur RDV ou travail administratif ou réponses téléphoniques ou partenariats.	***13h30 à 17h15*** Entretiens individuels sur RDV ou travail administratif ou réponses téléphoniques ou partenariats.	***13h30 à 17h15*** Entretiens individuels sur RDV ou travail administratif ou réponses téléphoniques ou partenariats.	***13h30 à 17h15*** Entretiens individuels sur RDV ou travail administratif ou réponses téléphoniques ou partenariats.	***13h30 à 17h15*** Entretiens individuels sur RDV ou travail administratif ou réponses téléphoniques ou partenariats.	
	Horaires ***QUEMENER Isabelle***	Entretiens individuels sur RDV ou travail administratif ou réponses téléphoniques ou partenariats.	***13h30 à 17h15*** Entretiens individuels sur RDV ou travail administratif ou réponses téléphoniques ou partenariats.	***13h30 à 17h15*** Entretiens individuels sur RDV ou travail administratif ou réponses téléphoniques ou partenariats.	***13h30 à 17h15*** Entretiens individuels sur RDV ou travail administratif ou réponses téléphoniques ou partenariats.	***13h30 à 17h15*** Entretiens individuels sur RDV ou travail administratif ou réponses téléphoniques ou partenariats.	
Total heures		7h45 x 2 = 15h30	7h45 x 2 = 15h30	7h45 x 2 = 15h30	7h45 x 2 = 15h30	7h45 x 2 = 15h30	

Ateliers itinérants

Ateliers salle de la Rotonde

<u>Périodes de vacances scolaires</u> : ouverture toute l'année. Pas de fermeture pour congés grâce au fonctionnement en binôme des deux agents. Une proposition d'ateliers est faite aux

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE

professionnels durant les petites vacances scolaires, à la salle de la Rotonde à Dax, et les 15 premiers jours de juillet les mardis et jeudis matins (sur inscription, tous secteurs confondus), hormis pendant les vacances de Noël et de mi-juillet à mi-septembre.

Organisation hebdomadaire prévisionnelle du relais sur la durée du projet PERIODES DE VACANCES SCOLAIRES : petites vacances et 15 premiers jours de juillet, hormis vacances de Noël							
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin	*Horaires* ***SANGLAR Nathalie ou QUEMENER Isabelle***	***8h30 à 12h30*** Entretiens individuels sur RDV ou travail administratif ou réponses téléphoniques ou partenariats.	***8h30 à 9h30*** Administratif, installation. ***9h30 à 11h30*** Atelier sans secteur ***11h30 à 12h30*** Rangement, administratif.	***8h30 à 12h30*** Entretiens individuels sur RDV ou travail administratif ou réponses téléphoniques ou partenariats.	***8h30 à 9h30*** Administratif, installation. ***9h30 à 11h30*** Atelier sans secteur ***11h30 à 12h30*** Rangement, administratif.	***8h30 à 12h30*** Entretiens individuels sur RDV ou travail administratif ou réponses téléphoniques ou partenariats.	
Après - midi	*Horaires* ***SANGLAR Nathalie ou QUEMENER Isabelle***	***13h30 à 17h15*** Entretiens individuels sur RDV ou travail administratif ou réponses téléphoniques ou partenariats.	***13h30 à 17h15*** Entretiens individuels sur RDV ou travail administratif ou réponses téléphoniques ou partenariats.	***13h30 à 17h15*** Entretiens individuels sur RDV ou travail administratif ou réponses téléphoniques ou partenariats.	***13h30 à 17h15*** Entretiens individuels sur RDV ou travail administratif ou réponses téléphoniques ou partenariats.	***13h30 à 17h15*** Entretiens individuels sur RDV ou travail administratif ou réponses téléphoniques ou partenariats.	
Total heures		7h45	7h45	7h45	7h45	7h45	

Si plusieurs activités sont réalisées en même temps par différents animateurs, précisez l'ensemble des activités dans les cases.

Ateliers salle de la Rotonde

Répartition des différentes activités professionnelles		
Activités	**Nombre d'heures/an Base 2025**	**%**
Accueil physique et téléphonique des familles (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	67,71 h	1,92%
Accueil physique et téléphonique des professionnels (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	163,89 h	4,64%
Temps collectifs et animations en présence des enfants (y compris temps d'installation et de rangement des animations et nettoyage des jeux et des jouets)	555,61 h	15,72%
Gestion de l'équipement (pilotage de l'activité, gestion administrative, veille juridique, préparation des ateliers, réunions et gestion des locaux, etc …).	2 382,40 h	67,39%
Formations	98,36 h	2,78%
Partenariats	187,22 h	5,30%

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE

Trajets	66,71 h	1,89%
Réunions collectives	13,5 h	0,42%

Le nombre d'heures / an valorise le travail de l'ensemble des animateurs ou salariés qui travaillent au sein du Relais.

Le Rpe est habilité pour répondre aux demandes en ligne sur le site monenfant.fr :

OUI ☒ NON ☐

Si NON, préciser s'il est prévu que le Rpe soit prochainement habilité sur le site monenfant.fr et à quelle échéance prévisionnelle ?

……..

……..

2.3. Les locaux

Pour rappel, selon le référentiel national des relais petite enfance, un Rpe dispose a minima des espaces suivants :

- *le bureau de l'animateur pour ses tâches administratives, les permanences d'accueil et les entretiens individuels avec les familles ou les professionnels ;*
- *un espace pour les animations collectives (ateliers d'éveils, animations, réunions collectives etc…).*

Le bureau doit permettre la confidentialité et le Rpe doit être équipé du matériel nécessaire pour assurer un accueil et un accompagnement adéquats. Il dispose à ce titre d'un mobilier de bureau, d'un téléphone, d'un ordinateur, d'une imprimante, d'un accès à internet et de la documentation spécifique (ex : revues, livres).

Le local destiné aux animations collectives et/ou aux réunions peut se trouver sur le site de la permanence ou être intégré dans un autre service déjà existant (établissements d'accueil du jeune enfant, lieu d'accueil enfants - parents, etc...). Il doit être adapté à l'accueil de jeunes enfants de telle sorte que les activités puissent être organisées dans des conditions satisfaisantes de sécurité, d'hygiène et de confort. L'espace doit être suffisant et doté du matériel pédagogique cohérent au regard des principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant. Il dispose nécessairement d'une installation sanitaire adaptée pour les enfants comme pour les adultes et d'une trousse de premiers secours.

Toutes les activités du relais se déroulent sur le même site : OUI ☐ NON ☒

Configuration des locaux principaux		
Le relais…	**OUI**	**NON**
… dispose d'un local spécifique	X	
… est intégré dans un autre équipement pour le pôle administratif Si oui précisez lequel : CIAS du Grand Dax 14 avenue de la gare – 1er étage à Dax.	X	
… a une signalétique	X	
… dispose de 2 bureaux : un bureau mutualisé pour les deux agents et un d'accueil individuel du public garantissant la confidentialité	X	
… dispose d'un espace réservé aux animations collectives au 15 avenue de la gare à Dax, salle de la Rotonde	X	
… dispose d'une salle de réunion	X	

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE

… dispose de sanitaires adaptés pour les enfants et adultes	X	
… autre : décrire *(tout autre espace dédié au relais comme par exemple espace Snoezelen, potager etc…)*		X

Si la configuration des locaux ne respecte pas l'ensemble des attendus du référentiel national des relais petite enfance à la date d'élaboration du présent projet de fonctionnement, quelles sont les adaptations et aménagements prévus pour assurer un accueil de qualité du public et se conformer à terme au référentiel national ? A quelle échéance ?

……
……

Des activités du relais se déroulent sur plusieurs sites : OUI ☒ NON ☐

Si oui, veuillez compléter le tableau suivant :

Les autres lieux d'intervention du Rpe le cas échéant		
COMMUNE	Adresse	Usage*
Dax	15 avenue de la gare – 40100 Dax	4 ateliers d'éveil par semaine - Animations
Rivière-Saas-et-Gourby	Salle municipale - 21 place de la Mairie – 40180 Rivière-Saas-et-Gourby	2 ateliers d'éveil par semaine - Animations
Saint-Vincent-de-Paul	Salle municipale – 73 rue du Pouy – 40990 Saint-Vincent-de-Paul	1 atelier d'éveil par semaine - Animations

**précisez s'il s'agit d'un lieu de permanence ou d'animation (ou autre)*

2.4. Le matériel

Matériel à disposition		
Le relais dispose de…	**OUI**	**NON**
… deux téléphones fixe	**X**	
… un téléphone portable	**X**	
… un ordinateur fixe		**X**
… deux ordinateurs portables	**X**	
… un photocopieur	**X**	
… une imprimante	**X**	
… un accès à internet	**X**	
… un logiciel de gestion	**X**	
… une adresse mail	**X**	
… matériel pédagogique et d'animation	**X**	
… documentations spécifiques (revues, livres etc…)	**X**	
… un véhicule	**X**	

Si l'acquisition de matériel est prévue, veuillez indiquer les échéances prévisionnelles :

……
……

3. Le contexte territorial du Relais

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE

Décrire en quelques lignes l'histoire du relais (origine de la création, choix du lieu d'implantation et évolutions majeures) :

Histoire du RPE : La création du Relais Assistants Maternels Intercommunal (R.A.M.I.) s'origine dans un diagnostic, réalisé en janvier 2007, sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Grand Dax concernant l'offre en matière d'accueil de l'enfance et de la petite enfance sur la tranche d'âge des 0 à 16 ans. Celui-ci faisait apparaître la nécessité, entre autres, d'organiser et d'accompagner le mode d'accueil au domicile des assistants maternels agréés indépendants afin d'être en mesure d'informer et conseiller les familles concernées, et de rompre l'isolement des professionnels.

Ainsi, en janvier 2009, le Grand Dax a ouvert le Relais Assistants Maternels/Parents/Enfants Intercommunal (R.A.M.I.) « La Marelle », action inscrite dans le cadre de la compétence optionnelle « action sociale d'intérêt communautaire » de la Communauté d'agglomération.

Cette action est inscrite au Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), signé avec la Caisse d'Allocations Familiales des Landes (CAF) depuis 2008. Un second poste d'animateur a été créé à compter de janvier 2012 compte tenu de la montée en charge rapide du service. Une assistance administrative (à 20% d'un ETP) a également été mise en place dès juin 2010.

Depuis le 1er janvier 2011, de nouvelles orientations réglementaires ont été assignées par la CNAF (Caisse Nationale d'Allocations Familiales) aux Relais Assistants Maternels (R.A.M.), dont notamment l'ouverture du service aux familles et aux professionnels concernés par la garde à domicile. Celles-ci ont été intégrées au projet de fonctionnement en vue de la convention d'objectifs et de financement qui a été signée entre le Grand Dax et la CAF des Landes pour la période 2011-2013. Ces orientations ont été reconduites dans la convention d'objectifs et de financement pour la période 2014 – 2017.

En 2014, le RAMI s'est installé au Pôle Enfance famille Nelson Mandela, à Dax, afin d'y organiser ses ateliers d'éveil, pour les assistants maternels de la commune deux matinées par semaine, dans un espace de 100 m², dédié au service et spécialement aménagé pour l'accueil de jeunes enfants. Locaux mis à disposition par le CCAS de Dax.

Au 1er janvier 2017, l'application de la Loi NOTRe a entraîné le transfert de la gestion des services Petite Enfance (dont le RAMI) et Enfance Jeunesse du Grand Dax au Centre Intercommunal d'Action Sociale.

En février 2017, l'antenne implantée sur le secteur d'Yzosse, a déménagé au Pôle Enfance Famille Nelson Mandela à Dax afin de proposer aux usagers de cette antenne un accueil plus qualitatif une matinée par semaine, dans des locaux spécialement aménagés.

La lettre circulaire CNAF, du 26 juillet 2017, rappelait les missions des RAM et proposait des missions supplémentaires aux RAM volontaires, en contrepartie du versement d'un bonus de 3000€. Chaque gestionnaire devait se positionner sur l'une ou plusieurs de ces missions.

En 2021, le Relais Petite Enfance (RPE) du CIAS du Grand Dax a rempli la mission complémentaire consistant à favoriser le départ des assistants maternels en formation continue et a pu bénéficier de ce bonus.

Depuis septembre 2020, en raison des contraintes d'hygiène des locaux et du matériel imposées par l'épidémie de Covid 19, le RPE n'a pas pu poursuivre ses ateliers dans la salle municipale mutualisée de Rivière-Saas-et-Gourby et a ouvert aux assistants maternels de ce secteur les ateliers proposés dans les locaux du Pôle Enfance Famille Nelson Mandela à Dax et dans les locaux du CIAS à Saint-Paul-lès-Dax (5 ateliers par semaine).

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE

En mai 2021, l'ordonnance n° 2021-611 a modifié, notamment, l'appellation des Relais Assistants Maternels en Relais Petite Enfance (RPE). Leurs missions, en particulier en direction des professionnels, sont enrichies et précisées par le décret n°2021-1115 du 25 août 2021 qui a abouti à la création d'un nouveau référentiel national. Ce référentiel constitue un cadre dans lequel doivent s'inscrire les Relais Petite Enfance afin de pouvoir bénéficier des prestations de service versées par les Caisses d'Allocations Familiales (Caf) à compter de 2022.

En 2021, le CCAS de Dax a décidé d'installer un autre service dans les locaux hébergeant les ateliers du RPE 3 fois par semaine, en matinée, au 2ième étage de l'espace Nelson Mandela. Le RPE a donc été contraint de centraliser ses ateliers à Saint-Paul-lès-Dax à partir d'octobre 2021, 4 matinées par semaine, cet espace accueillant déjà les ateliers d'éveil de la crèche familiale du CIAS du Grand Dax une matinée par semaine. Cette solution, diminuant l'offre de service, a été complétée par la réouverture de l'atelier de Rivière-Saas-et-Gourby en mars 2023, jusqu'à l'ouverture après travaux de l'espace enfants de la Rotonde en septembre 2025.

Depuis septembre 2025, le RPE propose 7 ateliers hebdomadaires : 4 à la Rotonde à Dax dans un espace spécialement aménagé pour l'accueil de jeunes enfants, 2 à Rivière-Saas-et-Gourby (itinérance dans une salle municipale) et 1 à Saint-Vincent de Paul (itinérance dans une salle municipale).

Le CIAS a souhaité renforcer l'offre de service en proposant un nombre d'ateliers plus important afin de garantir l'implantation territoriale du RPE et en augmentant le volume de soutien administratif apporté au service.

Le Grand Dax compte également 5 associations d'assistants maternels qui proposent de nombreux ateliers à leurs adhérents.

Décrire en quelques lignes le diagnostic local et les enjeux pertinents pour l'activité du relais petite enfance :

Source IMAJE : au 31/12/24, 154 assistants maternels étaient en activité et 169 avaient été actifs au moins un mois dans l'année, Maisons d'Assistants Maternels (MAM) comprises. 54 de ces assistants maternels avaient plus de 55 ans, soit 35,1% des personnes en activité. 1296 enfants avaient moins de 3 ans (-7,56% sur la période), dont 715 avec leurs 2 parents en activité. 476 étaient accueillis chez des assistants maternels, 620 enfants de moins de 6 ans étaient inscrits en EAJE (crèches, micro crèche, halte-garderie), 9 enfants de moins de trois ans bénéficiaient du CMG garde à domicile, 57 du CMG structure (micro crèches) et 45 familles de la PREPARE à taux plein.

La commune de Dax possède un guichet unique pour tous ses EAJE et les inscriptions pour le multi accueil de Saint-Paul-lès-Dax se font directement sur la structure. Les familles sont systématiquement orientée vers le RPE dans l'hypothèse où elle n'obtiendrait pas de place en EAJE afin que le service puisse les accompagner dans leur recherche d'un assistant maternel.

En 2024, le RPE a concerné 26,26% des familles avec enfants de < de 3 ans employant un assistant maternel.

Le RPE est en charge de la mise à jour du guide des services petite enfance du Grand Dax, disponible en ligne et diffusé par toutes les structures, les partenaires et les mairies. Ce guide permet aux familles d'avoir une très bonne visibilité sur les modes d'accueil du jeune enfant ainsi que sur les personnes à contacter en fonction du type de recherche qu'elles souhaitent mener.

Le territoire du Grand Dax rencontre une baisse de la demande des familles depuis fin 2025. On peut noter que 27% des places d'accueil chez les assistants maternels sont disponibles, au vu des données récoltées au 1er septembre 2026 sur monenfant.fr. On constate une baisse de 9,60% du nombre d'assistants maternels par rapport à 2025, due essentiellement à des arrêts d'activité faute de demandes et à des départs à la retraite.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE

Les solutions d'accueil se trouvent de plus en plus au niveau familial soit à temps plein, soit à temps partiel afin d'en diminuer le coût.

Les MAM se sont développées et on en compte 10 en septembre 2026. Ce mode d'accueil reste séduisant pour les familles. Plusieurs projets de MAM sont en cours de construction.

On compte également 5 micro-crèches, même après la fermeture de « Tralalère » au 31 août 2025.

Le nombre de places en EAJE est de 250, après la réduction de la capacité d'accueil de la Crèche familiale. Un constat de baisse des demandes des familles est également établi par les structures collectives.

Il faudra rester vigilants lors de l'étude de nouveaux projets (MAM notamment) pour ne pas générer une surcapacité d'accueil, afin de maintenir l'activité des assistants maternels et la viabilité des structures collectives.

Décrire en quelques lignes la politique et les perspectives de la petite enfance sur le territoire (orientations de la Ctg, du Sdsf ou autres) :

Dotée partiellement de la compétence petite enfance (RPE et EAJE Familial), la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, via son CIAS, devra travailler à la mise en place de l'autorité organisatrice de la petite enfance dans le cadre de la CTG et co-construire avec les élus et les acteurs institutionnels le déploiement du Service Public de la Petite Enfance.

Il faudra prendre en compte la baisse de la natalité et des demandes des familles en matière de petite enfance à l'échelle du territoire.

Il faudra également réinterroger la pertinence des actions de promotion du métier d'assistant maternel menées par le RPE en partenariat avec France Travail.

Fin 2025, on peut constater que les nouveaux agréments compensent les départs à la retraite, même si 35,1% des assistants maternels du territoire ont 55 ans ou plus.

Il faudra rester vigilant sur l'équilibre entre l'offre et la demande des familles afin d'évaluer si les besoins restent couverts.

L'offre existante couvre à ce jour les besoins, tant au niveau des structures collectives que du RPE doté de 2 ETP.

Décrire en quelques lignes l'intégration et la participation du Rpe dans les instances locales de coordination de la politique petite enfance :

Membre de la commission d'attribution des places de la crèche familiale du Grand Dax.

Participation aux réunions petite enfance et enfance jeunesse dans le cadre de la CTG du Grand Dax.

Avis technique concernant les projets petite enfance du Grand Dax (analyse des besoins, etc).

Apport d'une expertise en matière de petite enfance et de jeunesse afin de soutenir le chargé de coopération CTG.

Décrire en quelques lignes les partenariats engagés par le Rpe avec les autres équipements de son territoire (ludothèque, bibliothèque etc.)

Partenariat avec la crèche familiale du Grand Dax autour de l'organisation des Rencontres Territoriales petite enfance du Grand Dax dans le cadre du Mois des familles Landaises et d'un spectacle qui sera

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE

ouvert aux familles employant un assistant maternel à l'automne 2026, avec l'appui financier du Fonds National Parentalité.

Partenariats en cours de construction avec les médiathèques et les EHPAD.

Partenariat avec les services de la maternité de l'hôpital à construire afin d'organiser des réunions d'information à l'attention des futurs parents sur les modes d'accueil du jeune enfant présents sur le territoire.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE

4. La formalisation du projet

La formalisation du projet sert à établir une feuille de route pour la prochaine période pluriannuelle. Elle doit partir d'un diagnostic et établir les perspectives, projets et pistes d'actions envisagées pour chacune des missions détaillées au sein du référentiel national.
Le diagnostic des missions consiste à faire l'état des lieux des actions mises en place par le relais et d'en tirer des enseignements/constats afin d'identifier des axes d'amélioration ou d'éventuelles nouvelles actions à mener.

4.1. L'information et l'accompagnement des familles

Thème 1 : Informer les familles

➢ **Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire**

DIAGNOSTIC EVOLUTION 2022– 2024 (données IMAJE 2025 non communiquées)			
Etat des lieux 2024		**% Evolution 2022/ 2024 ou 2025**	**Constat et enjeux identifiés**
Nbre d'enfants Caf ou Msa de moins de 3 ans	**1296**	-7,56%	Baisse du nombre d'enfants de moins de 3 ans. Baisse de la natalité. Sur 1296 enfants de moins de 3 ans, 1150 sont concernés par un mode d'accueil.
Nbre d'enfants Caf ou Msa de 3 à 5 ans	**1376**	+6,50%	
Nbre d'enfants Caf dont tous les parents travaillent	**715**	-1,10%	
Nbre d'enfants de moins de 6 ans inscrits en EAJE (crèche)	**620** (données fournies par les gestionnaires de structures base 2024)	-0,32%	Le choix premier des familles s'oriente vers l'accueil collectif, hormis pour les familles qui travaillent en horaires décalés. On observe néanmoins une baisse des demandes des familles dans les accueil collectifs. Les listes d'attente s'amenuisent même si les structures arrivent toujours à remplir leur capacité d'accueil.
Nbre d'enfants de moins de 3 ans accueillis par un assistant maternel	**476**	+3%	Légère augmentation du nombre d'enfants accueillis par un assistant maternel sur la période. 26,26% des familles employant un assistant maternel ont sollicité le RPE.
Nbre d'enfants de moins de 3 ans bénéficiant du Cmg garde d'enfants à domicile	**9**	0%	Maintien du nombre d'enfants bénéficiant du CMG garde à domicile sur la période. Le coût de la garde d'enfants à domicile reste élevé pour une majorité des familles.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE

Nbre d'enfants de moins de 3 ans bénéficiant du Cmg structures (micro crèches)	**57**	+2,39%	Augmentation du nombre d'enfants bénéficiant du CMG structure PAJE sur la période, grâce à l'ouverture de 2 micro-crèches (même après la fermeture de la micro crèche « Tralalère » en août 2025).
Nbre d'enfants de 2 ans scolarisés	**39** (données 2023)	+11,42%	Augmentation du nombre d'enfants de moins de 2 ans scolarisés. Les classes qui les accueillent ne sont ouvertes que le matin et il reste difficile pour les familles de trouver un mode d'accueil en complément.
Nbre d'EAJE	**6**	0%	
Nbre de places en EAJE	**250**	-4,58%	Réduction de la capacité d'accueil de la crèche familiale du CIAS de 20 à 8 places à la suite de départs à la retraite.
Nbre de micro crèches	**5**	+66,66%	Deux micro-crèches ont ouvert et une a fermé.
Nbre de places en micro crèches	**60**	+76,47%	
Nbre de MAM	**11**	+175%	7 nouvelles MAM ont ouvert sur le territoire.
Nbre AM en activité au 31/12/24	**154**	-1,91%	Au 31 décembre 2025, il y a 103 places disponibles chez les assistants maternels du territoire (MAM comprises), soit 15,26% de la capacité d'accueil. On compte 188 assistants maternels en activité, déduction faite des départs à la retraite prévus. 20 nouveaux assistants maternels ont été agréés depuis le 1er janvier 2025.
Nbre AM actives au moins 1 mois dans l'année	**169**	-3,97%	
Capacités d'accueil chez les assistants maternels en activité au 31/12/25	**675 places**	+5%	
Places disponibles chez les assistants maternels au 31/12/25	**103 places**	+49,28%	
Nbre d'assistants maternels de plus de 55 ans en activité au 31/12/24	**54**	+1,88%	Stabilisation du nombre de professionnels de plus de 55 ans.
Part des assistants maternels en activité de 55 ans et plus au 31/12/24	**35,1%**	+3,84%	
Nbre de familles différentes ayant bénéficié d'une information sur les modes d'accueil au 31/12/2025	**32 (47 sollicitations)**	-64%	Le nombre de familles en recherche d'un mode d'accueil est en chute. Cela correspond à la baisse des demandes constatée dans l'ensemble des modes d'accueil. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette tendance : - Natalité en baisse - Coût de la garde - Développement du travail à distance et des temps partiels

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE

			- Augmentation du chômage, due à la crise économique
Nbre de familles différentes en attente de son 1er enfant ayant bénéficié d'une information sur les modes d'accueil au 31/12/2025	**22**	-70%	Le nombre de familles différentes en attente de son 1er enfant est en chute et correspond à la baisse de la natalité observée.
Nombre de demandes de familles différentes en horaires atypiques au 31/12/2025	**9**	-40%	Moins de besoins exprimés en horaires atypiques.
Nombre de demandes de familles différentes d'accueil en urgence au 31/12/2025	**1**	-85%	Moins de demandes d'accueil en urgence émanant des familles.
Nombre de demandes de familles différentes pour des enfants en situation de handicap au 31/12/2025	**1**	+0%	Peu de demandes de ce type.
Nombre de demandes de familles différentes d'accueil avant et après la classe au 31/12/2025	**1**	-93%	Moins de demandes de ce type.
Nbre de familles différentes ayant bénéficié d'une information sur les gardes d'enfants à domicile au 31/12/2025	**9**	-40%	Très peu de sollicitations concernant ce mode d'accueil sur le territoire.
Nbre de familles différentes ayant été orientées vers le site monenfant.fr au 31/12/2025	**27**	-67%	Toutes les familles en recherche d'un mode d'accueil sont systématiquement orientée vers le site depuis que les assistants maternels sont dans l'obligation d'y renseigner leurs disponibilités, sauf dans les cas où elles l'ont déjà consulté.
Nbre de demandes d'informations sur les modes d'accueil formulées par mail via le site monenfant.fr au 31/12/2025	**1**	+0%	Ces demandes sont traitées dans la journée par téléphone.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
4.1	- Information globale des familles en	- Accueillir les parents lors	- Une amélioration	Année N+1 et chaque année.	- Nombre de familles

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE

	recherche d'un mode d'accueil. - Travail en partenariat avec les structures petite enfance du territoire et la PMI. - Développer un travail en partenariat avec les services de la maternité de l'hôpital de Dax. - Suivi des disponibilités des assistants maternels. - Orientation des familles vers les services prestataires en matière de garde d'enfants à domicile. - Orientation systématique des familles vers le site internet « monenfant.fr ». - Promotion du site monenfant.fr auprès des professionnels afin de les inciter à faire une demande d'affiliation et à mettre à jour leurs disponibilités. - Accompagnement individualisé des demandes d'accueil spécifiques (horaires atypiques, enfant en situation de handicap…).	d'entretiens individuels ou téléphoniques afin de recenser leurs besoins et de les accompagner dans leur recherche d'un mode d'accueil. - Organiser en partenariat avec l'hôpital une intervention du RPE durant les réunions de préparation à l'accouchement afin d'informer les familles sur les modes d'accueil du jeune enfant du territoire. Fréquence à définir avec les services de la maternité. - Site « monenfant.fr ». - Site du Conseil départemental des Landes (disponibilités des assistants maternels). - Diffusion et mise à jour par le RPE du guide des services petite enfance du Grand Dax auprès des structures petite enfance du territoire. - Mise en ligne	de l'information délivrée aux familles. - Une orientation des familles vers le mode d'accueil le plus adapté pour eux. - Une orientation des familles vers des assistants maternels disponibles, en fonction de leur demande d'accueil. - Un soutien dans la recherche d'un mode d'accueil pour les familles. - Une réponse aux demandes d'accueil spécifiques.		différentes en recherche d'un mode d'accueil ayant contacté le service. - Nombre de familles différentes ayant formulé une demande d'accueil spécifique et type demande. - Nombre de familles ayant participé aux réunions d'information organisées en partenariat avec l'hôpital. - Nombre de familles différentes ayant été orientées vers le site monenfant.fr. - Nombre de familles différentes ayant fait une demande via monenfant.fr. - Nbre d'assistants maternels différents ayant été accompagnés par le RPE lors de leur inscription et

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE

		du guide des services petite enfance du Grand Dax sur le site internet du Grand Dax. - Réponses apportées aux demandes des familles faites en ligne sur le site monenfant.fr. - Mise à jour de leurs disponibilités par les assistants maternels fréquentant le service. - Partenariat étroit avec l'ensemble des structures petite enfance. - Réorientation systématique des familles faisant une demande de préinscription en structure collective vers le RPE. - Liste des assistants maternels acceptant de répondre à ces demandes d'accueil spécifiques. - Partenariat avec Jeunesse Plein Air (JPA), autour de l'accueil des enfants en			de la mise à jour de leurs disponibilités sur le site monenfant.fr. - Nombre de demandes traitées. - Nombre de places disponibles chez les assistants maternels en activité du Grand Dax.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE

		situation de handicap par les assistants maternels.			

➢ **Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	**Constat et enjeux identifiés**
En 2025, 1 demande de familles en recherche d'un mode d'accueil a été formulées en ligne via le site monenfant.fr.	Le site est pour le moment peu utilisé. Les familles du territoire utilisent le formulaire « contactez-nous » disponible sur le site du RPE du Grand Dax ou privilégient les demandes par téléphone.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
	- Valoriser l'offre de service de monenfant.fr. - Proposer un rendez-vous physique ou un entretien téléphonique à la famille ayant formulé une demande. - Si la famille ne souhaite pas de rendez-vous, l'orienter vers le site internet du Grand Dax où elle pourra accéder en ligne au guide des services petite enfance répertoriant toutes les structures ou vers les informations disponibles sur le site monenfant.fr. - Promouvoir ce service et les différentes ressources qu'il	- Mise à jour des supports de communication du service en indiquant la possibilité pour les familles de faire une demande de mode d'accueil en ligne via mon-enfant.fr (plaquettes, site internet du RPE…).	- Progression du nombre de demandes d'accueil traitées par le service.	- Année N+1 et chaque année.	- Nombre de familles différentes ayant fait une demande via mon-enfant.fr. - Nombre de demandes traitées.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE

	propose.				

➢ **Le guichet unique d'information (mission renforcée)**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de guichet unique d'information

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**

Thème 2 : Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel

➢ **Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	**Constat et enjeux identifiés**
En 2025, 31 familles différentes ont formulé une demande en matière de modes d'accueil du jeune enfant.	La plupart ont déjà fait une demande de préinscription en crèche et ont été réorientées vers le RPE par les structures. La majorité des familles qui contacte le RPE sont en recherche d'un assistant maternel.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
	- Valoriser l'offre de service de monenfant.fr. - Proposer un rendez-vous physique ou un entretien téléphonique à la famille ayant formulé une	- Accueillir les parents lors d'entretiens individuels ou téléphoniques afin de recenser leurs besoins et de les accompagner dans leur recherche d'un	- Une orientation des familles vers des assistants maternels disponibles, en fonction de leur demande d'accueil.	- Année N+1 et chaque année.	- Nombre de familles différentes ayant été orientées vers le site monenfant.fr. - Nombre de familles différentes

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE

	demande. - Conforter les partenariats avec la PMI. - Développer un travail en partenariat avec les services de la maternité de l'hôpital de Dax. - Suivi des disponibilités des assistants maternels. - Orienter les familles vers les services prestataires en matière de garde d'enfants à domicile. - Accompagnement individualisé des demandes d'accueil spécifiques (horaires atypiques, enfant en situation de handicap…).	mode d'accueil. - Organiser en partenariat avec l'hôpital une intervention du RPE durant les réunions de préparation à l'accouchement afin d'informer les familles sur les modes d'accueil du jeune enfant du territoire. Fréquence à définir avec les services de la maternité. - Site « monenfant.fr ». - Site du Conseil départemental des Landes (disponibilités des assistants maternels). - Mise à jour de leurs disponibilités par les assistants maternels fréquentant le service. - Liste des assistants maternels acceptant de répondre à ces demandes d'accueil spécifiques.	- Une réponse aux demandes d'accueil spécifiques.		ayant formulé une demande d'accueil spécifique et type demande. - Nombre de familles ayant participé aux réunions d'information organisées en partenariat avec l'hôpital. - Nombre de places disponibles chez les assistants maternels en activité du Grand Dax.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE

➢ **Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur**

DIAGNOSTIC EVOLUTION 2022 – 2025			
Etat des lieux 2025		**% Evolution 2022 - 2025**	**Constat et enjeux identifiés**
Nombre de familles différentes ayant bénéficié d'une information sur le contrat de travail	**83 (137 sollicitations)**	-42%	- Le service est bien repéré par les familles. - Le nombre de sollicitations des familles autour du contrat de travail sur la période est en baisse, après avoir augmenté en 2022 à l'entrée en vigueur de la nouvelle convention collective. Depuis, on peut constater la généralisation de l'utilisation de sites privés et payants, comme Nounou Top, par les professionnels et les familles. Les familles se déchargent de plus en plus de leur fonction d'employeur sur leurs salariés et se contentent de recopier les données fournies par ce site sur leur déclaration Pajemploi. Lorsqu'ils constatent que des sommes importantes sont dues, ils contactent le RPE faute de pouvoir solliciter Nounou Top qui reste non joignable. Ils n'ont souvent aucune connaissance des données déclarées sur ce site par leur salarié et l'accès à ces données est payant. Cette dérive est inquiétante et génère des conflits employeurs/salariés qui aboutissent la plupart du temps à des ruptures de contrat. - Les situations qui arrivent au RPE sont donc de plus en plus complexes. **-** Le nombre de familles différentes ayant sollicité le service sur des questions autour de leurs droits légaux est également en baisse compte tenu de la mise en place d'outils et d'informations performants sur le site de Pajemploi qui facilitent les démarches des usagers. - Orientation et accompagnement des familles vers le site de Pajemploi/Urssaf et ses nouveaux outils (1ère déclaration, Pajemploi+, outil pour calculer les fins de contrats, prélèvement à la source, application mon Pajemploi au quotidien, simulateurs…). - Accompagnement des familles dans l'appropriation de la Réforme du CMG.
Nombre de familles différentes ayant bénéficié d'une information sur les droits légaux (CAF, Pajemploi, France Travail…)	**80 (130 sollicitations)**	-40%	

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE

			- Le RPE est pour elles un service public de proximité privilégié qui propose un accueil physique et qui les accompagne dans l'accès à la dématérialisation des services.
Partenariats locaux			- Désengagement de la DDETSPP de Landes (Direction du travail) autour du contrat de travail mis à jour par le RPE du Grand Dax et diffusé dans tous les RPE du Département à compter du 1er janvier 2022, sous la pression de certains syndicats d'assistants maternels à l'entrée en vigueur de la nouvelle convention collective. Ce document n'a plus été diffusé à compter de cette date. - Les familles ont été orientée sur les contrats proposés par Pajemploi et la Direction du Travail d'Occitanie.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
	- Veille juridique autour de la convention collective afin de former l'équipe à l'éventuelle évolution des dispositions de la CCN. - Orientation des familles vers Pajemploi/Urssaf et le site France Emploi Domicile (Fepem), afin qu'elles s'approprient ce cadre légal. - Diffusion d'une information de premier niveau sur l'emploi d'une garde d'enfant à	- Proposition systématique d'un rendez-vous aux familles lorsqu'une réponse ne peut pas être apportée par téléphone. - Diffusion de contrats de travail (CDI et CDD) afférents à l'emploi d'un assistant maternel ou d'une garde d'enfants à domicile, élaborés par Pajemploi ou par le site de la Direction du travail d'Occitanie. - Orientation des familles vers le site de Pajemploi/Urssaf	- Un accès à la compréhension et à l'application du cadre légal pour les parents employeurs. - Un accès aux droits légaux pour les familles (CAF, Pajemploi/Urssaf, France Travail…). - Un maintien des partenariats existants.	Année N+1 et chaque année.	- Nombre de sollicitations de familles différentes autour de la relation contractuelle et de l'accès aux droits légaux. - Nombre total de sollicitations de familles autour de la relation contractuelle et de l'accès aux droits légaux. -Nombre de rendez-vous avec les familles autour de la relation contractuelle et

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE

	domicile. - Accompagnement des familles dans leurs démarches auprès des services de l'état (DDETSPP, PAJEMPLOI, FRANCE TRAVAIL…). - Orientation des familles vers les services ressources. - Poursuite du travail en réseau mené par les RPE des Landes qui permet une mutualisation des moyens et des compétences autour de l'appropriation de ce cadre légal.	qui propose différents outils et informations (simulateurs, outil de calcul de fin de contrat…etc). - Accompagnement des familles pour leur première déclararation Pajemploi. Un rendez-vous est systématiquement proposé. - Accompagnement des familles pour effectuer leur déclaration France Travail en fin de contrat. - Proposition d'un accès à internet pour les familles afin de rechercher des informations particulières (monenfant.fr, Pajemploi, France Travail, formulaires CAF…). - Echanges d'outils et d'informations sur l'évolution du cadre légal avec les RPE du département.			de l'accès aux droits légaux.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE

4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels

Thème 1 : Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels

➢ **Informer les professionnels sur le métier**

DIAGNOSTIC EVOLUTION 2022 – 2025			
Etat des lieux 2025		**% Evolution 2022 - 2025**	**Constat et enjeux identifiés**
Nombre de professionnels différents ayant bénéficié d'une information sur le contrat de travail	**40 (96 sollicitations)**	-31%	- Le nombre de sollicitations des professionnels autour du contrat de travail est en baisse sur la période. C'est la conséquence de l'utilisation massive du site Nounou Top. - Ils contactent le RPE lorsqu'ils ne trouvent pas de réponses sur ce site.
Nombre de professionnels différents ayant bénéficié d'une information sur les droits légaux (CAF, Pajemploi, France Travail…)	**44 (84 sollicitations)**	-31%	- Le nombre de professionnels différents ayant sollicité le service sur des questions autour de leurs droits légaux est en baisse sur la période, en raison de l'utilisation des nouveaux outils proposés par Pajemploi.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
	- Veille juridique autour de la convention collective afin de former l'équipe à l'éventuelle évolution des dispositions de la CCN. - Orientation des professionnels vers Pajemploi/Urssaf et le site France Emploi Domicile (Fepem), afin qu'ils s'approprient ce cadre légal. - Accompagnement des professionnels dans leurs démarches auprès des services de	- Proposition systématique d'un rendez-vous aux professionnels lorsqu'une réponse ne peut pas être apportée par téléphone. - Diffusion de contrats de travail (CDI et CDD) afférents à l'emploi d'un assistant maternel ou d'une garde d'enfants à domicile, élaborés par Pajemploi ou par la Direction du	- Un accès à la compréhension du cadre légal pour les professionnels. - Un accès à leurs droits légaux pour les professionnels. - Un maintien des partenariats existants	Année N+1 et chaque année.	- Nombre de sollicitations d'assistants maternels différents autour de la relation contractuelle ou de l'accès aux droits. - Nombre total de sollicitations d'assistants maternels autour de la relation contractuelle ou de l'accès aux droits. - Nombre de rendez-vous avec les

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE

	l'état (DDETSPP, PAJEMPLOI, FRANCE TRAVAIL…). - Orientation des professionnels vers les services ressources (PMI…). - Poursuite du travail en réseau mené par les RPE des Landes qui permet une mutualisation des moyens et des compétences autour de l'appropriation de ce cadre légal.	Travail d'Occitanie. - Orientation des professionnels vers le site de Pajemploi qui propose différents outils et informations (simulateurs, outil de calcul de fin de contrat…etc). - Proposition d'un accès à internet pour les professionnels afin de rechercher des informations particulières (monenfant.fr, Pajemploi, formulaires ameli…). - Echanges d'outils et d'informations sur l'évolution du cadre légal avec les RPE du département.			professionnels autour de la relation contractuelle et de l'accès aux droits.

- **Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr**

DIAGNOSTIC EVOLUTION 2022 – 2025			
Etat des lieux 2025		**% Evolution 2022 - 2025**	**Constat et enjeux identifiés**
Nbre d'assistants maternels différents ayant bénéficié de l'accompagnement du RPE pour son inscription sur le site monenfant.fr.	**19**	-38%	- 90% des assistants maternels du Grand Dax sont inscrits sur le site monenfant.fr. - Certains n'ont pas d'accès internet ou sont en difficultés avec l'utilisation de l'outil informatique. Ils sollicitent alors le RPE. - On constate que les assistants maternels qui arrêtent leur activité ne font pas la

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE

			démarche auprès de la CAF pour supprimer leur fiche. Cela pourrait à terme saturer le site.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
	- Rappel de l'obligation de mise à jour du site aux assistants maternels. - Accompagnement des assistants maternels en difficultés dans cette démarche. - Encourager les professionnels à effectuer une mise à jour à chaque évolution de leur capacité d'accueil.	- Proposition systématique d'un rendez-vous aux professionnels lorsqu'une réponse ne peut pas être apportée par téléphone. - Mise à disposition d'un outil informatique et d'un scanner. - Envois de mails de rappel de cette obligation avant le 1er décembre et le 1er juin de chaque année. - Partenariat avec la CAF des Landes lorsque les professionnels sont bloqués dans leur inscription et ne peuvent pas la valider.	- Une mise à jour régulière du site par les professionnels, afin de faciliter la recherche d'un mode d'accueil pour les familles.	Année N+1 et chaque année.	- Nombre d'assistants maternels différents ayant contacté le RPE concernant leur inscription ou la mise à jour du site. - Nombre total de sollicitations d'assistants maternels concernant leur inscription ou la mise à jour du site. - Nombre de rendez-vous avec les professionnels concernant leur inscription ou la mise à jour du site.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE

➢ **Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	**Constat et enjeux identifiés**
- <u>Rencontres territoriales de la petite enfance du Grand Dax ouvertes aux parents et aux professionnels</u> : - 2022 : « Règles, limites et autorité bienveillante », animées par Héloïse Junier, psychologue clinicienne, et financées par le REAAP. 87 participants, dont 13 parents et 74 professionnels, dont 22 assistants maternels. 1200 vues sur Facebook en simultané et 103 vues sur YouTube en différé. - 2023 : « Le sommeil de l'enfant », animées par Héloïse Junier, psychologue clinicienne, et financées par le REAAP. 92 participants, dont 32 parents et 60 professionnels dont 19 assistants maternels. 70 vues sur Facebook en simultané et 380 en replay.107 vues sur YouTube en différé. - 2024 : « L'alimentation de l'enfant de 0 à 6 ans », animées par Sylvie Marty, diététicienne et nutritionniste, et financées par le REAAP. 45 participants, dont 14 parents et 31 professionnels dont 13 assistants maternels. 35 vues sur Facebook en simultané et 1866 en replay.127 vues sur YouTube en différé. - 2025 : « Les émotions chez le jeune enfant, mieux les comprendre pour mieux les accompagner », animées par Charline Bouquet, conférencière du réseau Filliozat et labelisées dans le cadre du Mois des familles Landaises. 69 participants, dont 17 parents et 52 professionnels, dont 26 assistants maternels. 45 personnes ont suivi la conférence en direct sur Facebook et elle a compté 21 vues en différé sur YouTube. Cette thématique a été déclinée sur les temps d'ateliers d'éveil grâce à la proposition d'intervenants et d'activités autour des émotions.	- Les assistants maternels se mobilisent peu sur les réunions en soirée. Une réunion d'échanges autour des pratiques professionnelles a été organisée le 23 novembre 2025, animée par l'animatrice du RPE. Elle a réuni 6 assistants maternels. - Les assistants maternels privilégient une participation aux rencontres territoriales de la petite enfance en distanciel. Ils peuvent ainsi visionner les conférences en différé, lorsqu'ils sont disponibles. - L'accompagnement des professionnels se fait majoritairement lors des ateliers d'éveil à partir de leurs questions ou de l'observation des enfants. Cet échange de pratiques leur permet de rompre leur isolement et de partager leurs préoccupations avec le soutien de l'animatrice ou de la responsable du RPE. - La base documentaire mise à leur disposition soutient ce travail de professionnalisation. - Ils s'adressent au RPE lorsqu'ils rencontrent une difficulté particulière avec un enfant ou une famille.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
	- Poursuivre l'organisation des	- Financement de la CAF (Fond	- Une remobilisation	Année N+1 et chaque année.	- Nombre de professionnels

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE

	rencontres territoriales de la petite enfance du Grand Dax. - Poursuivre l'accompagnement professionnel des assistants maternels lors des ateliers d'éveil à partir de leurs questions et de leurs préoccupations, dans la mesure où elles ne se mobilisent pas sur des propositions de réunions à thème en soirée. - Proposer 4 réunions, par an, d'échanges autour des pratiques professionnelles en soirée. Elles seront animées par l'animatrice du RPE autour de thématiques choisies par les assistants maternels.	National Parentalité) octroyé dans le cadre du mois des Familles Landaises pour l'organisation des rencontres territoriales de la petite enfance. - Questionnaire adressé aux participants par mail pour qu'ils puissent nous communiquer les thématiques qu'ils souhaiteraient aborder ainsi que les modalités d'organisation (présentiel ou distanciel).	des professionnels autour de temps d'écoute et d'échanges en l'absence des enfants.		différents participant aux actions proposées.

Thème 2 : Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques

- **Organiser des ateliers d'éveil**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	**Constat et enjeux identifiés**
2022 : 106 ateliers et 4 fêtes ont été proposés. 65 assistants maternels différents et 236 enfants différents ont participé. On décompte 542 participations d'assistants maternels et 1 338 participations d'enfants. **2023** : 136 ateliers et 4 fêtes ont été proposés. 70 assistants maternels différents et 264 enfants différents ont participé. On décompte 641 participations d'assistants maternels et 1 690 participations d'enfants. **2024** : 134 ateliers et 5 fêtes ont été proposés. 87 assistants maternels différents et 314 enfants différents ont participé. On décompte	**2022** : Réorganisation du service après l'arrêt de la mise à disposition des locaux à Nelson Mandela en octobre 2021. Le projet de fonctionnement prévoyait alors 6 ateliers hebdomadaires. 4 ateliers par semaine ont été proposés en périodes scolaires et 2 ateliers par semaine durant les petites vacances scolaires, hormis à Noël et durant l'été à compter de mi-juillet à Saint-Paul-lès-Dax. Depuis la pandémie, l'atelier proposé à Rivière-Saas-et-Gourby dans la salle municipale a fermé compte tenu des contraintes sanitaires. Cela explique une fréquentation inférieure sur cette année-là. 2022 est marquée par la reprise des évènements en grand groupes (fêtes…etc).

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE

727 participations d'assistants maternels et 1 832 participations d'enfants. **2025** : 135 ateliers et 5 fêtes ont été proposés. 97 assistants maternels différents et 315 enfants différents ont participé. On décompte 909 participations d'assistants maternels et 2147 participations d'enfants.	**2023** : Réouverture de l'atelier à Rivière-Saas-et-Gourby en mars. Le RPE a proposé 5 ateliers par semaine en périodes scolaires. Maintien des ateliers pendant les petites vacances malgré une fréquentation irrégulière, en fonction des périodes de l'année et de l'activité des assistants maternels parfois réduite en l'absence des enfants accueillis. On note une augmentation de la fréquentation en relation avec l'augmentation de l'offre de service. **2024** : Maintien de l'organisation de 2023 et augmentation du volume de fréquentation des ateliers. **2025** : Afin de développer l'itinérance et compte tenu de l'augmentation des demandes sur ce secteur plus rural, un second atelier a été proposé à Rivière-Saas-et-Gourby tous les mardis matins, en périodes scolaires, à compter de mai 2025. Le projet de déménagement de tous les services du CIAS dans un même lieu, au 14 avenue de la Gare prévu en septembre 2025, a conduit le RPE à rechercher un autre espace pouvant accueillir ses ateliers d'éveil localisés précédemment à Saint-Paul-lès-Dax, ainsi que ceux de la crèche familiale. Après avoir réalisé une étude prospective des possibilités de développer l'itinérance sur les communes du territoire, le Grand Dax a fait le choix ambitieux de transformer la salle de la Rotonde, ancienne salle de réunion du Conseil Communautaire située également à proximité de la gare, en espace dédiée à la petite enfance (RPE et CFA). Un investissement de près de 93 000€ de travaux (bureaux des services petite enfance et salle destinée à l'accueil des enfants et des professionnels) a permis au RPE de bénéficier d'un espace réaménagé spécifiquement pour l'accueil de son public avec **un stationnement sécurisé et gratuit à proximité** 4 matinées par semaine pour tous les assistants maternels du Grand Dax (1 matinée étant dédiée à la CFA). Cela a engendré deux semaines de fermeture des ateliers initialement prévus (début juillet) en rapport avec le calendrier des travaux. En parallèle, une proposition d'atelier en itinérance a été faite sur la commune de Saint-Vincent-de-Paul le mercredi matin afin de mobiliser les assistants maternels de ce secteur déjà bien

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE

	pourvu en terme de propositions d'ateliers par 3 associations d'assistants maternels (Saint-Vincent-de-Paul, Saugnac-et-Cambran et Yzosse) et qui fréquentaient peu le RPE. L'espace de la Rotonde ainsi que celui de Saint-Vincent-de-Paul ont ouvert le 16 septembre 2025. La fréquentation sur les mercredis est très faible pour le moment (à la Rotonde comme à Saint-Vincent-de-Paul). En effet, les assistants maternels ont en charge leurs propres enfants et certains n'accueillent plus le mercredi. Il faudra évaluer la pertinence de cette proposition dans le temps. En revanche les demandes sont en augmentation sur tous les autres jours dédiés au RPE. De nouveaux agréés et plusieurs assistants maternels déjà en activité et n'étant jamais venus se sont manifestés et participent activement. Cet espace, pour lequel nous avons obtenu une aide à l'investissement de la CAF, a été pensé et adapté à l'activité du RPE. Il est apaisant pour les enfants et mobilise les adultes qui ont toujours un regard sur l'enfant. C'est un outil remarquable en terme de professionnalisation. On peut noter depuis l'ouverture de la Rotonde une augmentation de la fréquentation. Deux matinées sont réservées à tous les assistants maternels du territoire, afin que tous bénéficient de cet espace. Les professionnels ayant le moins participé sont prioritaires sur tous les ateliers sans secteur. Le RPE tient à jour un registre des participations afin que tous puissent accéder au service et non pas seulement les premiers inscrits. Les inscriptions se font chaque début de semaine pour la semaine qui suit. Lorsqu'un atelier est complet, les agents du RPE évaluent le nombre de participations de chaque inscrit sur tous les ateliers. Cette organisation est chronophage, mais permet à tous un accès au service qui nous parait plus égalitaire que des inscriptions au trimestre ou au semestre proposées par d'autres RPE. Elle prend également en compte les absences de dernières minutes (maladies et absence de l'enfant) qui nous permettent de recontacter des personnes sur liste d'attente. Ces sollicitations sont désormais recensées dans nos bilans. Le nombre d'inscriptions décomptées fin 2025 sur les mardis, jeudis et vendredis à la Rotonde est en forte augmentation.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE

	Ce développement de l'activité sera à évaluer et à adapter si besoin selon les sites.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
	- Organisation de 7 ateliers d'éveil par semaine (de 9h30 à 11h30), en périodes scolaires répartis par secteurs géographiques ou sans secteur les mercredis et vendredi matins. - Proposition de 2 ateliers par semaine en périodes de vacances scolaires, les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30 (petites vacances et les 15 premiers jours de juillet, hormis les vacances de Noël) à la Rotonde. - <u>Répartition par secteurs géographiques</u> : **Secteur de Dax :** professionnels de Dax et de Seyresse. 1 atelier hebdomadaire , les mardis matins à la Rotonde. Capacité d'accueil : 18 enfants maximum par atelier. **Secteur de Rivière-Saas-et-Gourby :** professionnels d' Angoumé, Bénesse-les -Dax, Heugas, Mèes, Oeyreluy, Rivière-Saas-et-Gourby, Saint-	- Intervention des 2 agents, l'un pour l'animation de 4 ateliers par semaine et l'autre de 3 ateliers hebdomadaires à la Rotonde et en itinérance. - Durant les vacances scolaires définies, l'agent assurant la continuité de service animera 2 ateliers par semaine. - Inscription par téléphone ou par mail des professionnels, a minima la veille de l'atelier. - Envoi par mail des dates d'ateliers (à chaque vacances scolaires) ou des propositions d'évènements festifs à tous les professionnels en activité du territoire.	- Une socialisation des enfants accueillis en accueil individuel. - Une première expérience de la vie en groupe et une appropriation des règles qu'elle comporte par les enfants. - Un accès à des propositions d'éveil culturel et sensoriel pour les enfants. - Une participation régulière des professionnels et des enfants aux ateliers d'éveil afin de permettre un travail sur la durée. - Une augmentation du nombre d'enfants et de professionnels participant aux ateliers d'éveil.	Année N+1 et chaque année.	- Nombre de séances d'ateliers dans l'année. - Nombre de temps festifs collectifs dans l'année. - Nombre total de participations d'enfants aux évènements festifs. - Nombre total de participations d'enfants aux ateliers d'éveil. - Nombre d'enfants différents ayant participé aux ateliers d'éveil.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE

	Pandelon, Siest, Tercis-les-Bains. 2 ateliers hebdomadaires, le mardi et vendredi matins, dans la salle municipale de Rivière-Saas-et-Gourby. Capacité d'accueil : 18 enfants maximum par atelier **Secteur de Saint-Paul-lès-Dax :** professionnels de Gourbera, Herm, Saint-Paul-lès-Dax. 1 atelier hebdomadaire le jeudi matin, à la Rotonde. Capacité d'accueil : 18 enfants maximum par atelier. **Secteur de Narrosse :** professionnels de Candresse, Narrosse, Saint-Vincent-de-Paul, Saugnac-et-Cambran, Téthieu, Yzosse. 1 atelier hebdomadaire le mercredi matin dans salle du foyer rural de Saint-Vincent-de-Paul. Capacité d'accueil : 16 enfants maximum par atelier. **Sans secteur :** Professionnels de tous les secteurs. 2 ateliers hebdomadaires les mercredis et vendredis matins, à la Rotonde. Capacité d'accueil : 18 enfants maximum par atelier.	- Intervenants spécialisés dans l'animation d'ateliers à destination de jeunes enfants (conteurs, musiciens…). - Intervenants culturels afin de proposer des spectacles jeune public. - Mise à disposition de la salle municipale de Rivière-Saas-et-Gourby et de la salle du Foyer rural de Saint-Vincent-de- Paul, qui possèdent toutes deux un espace de stockage de matériel dédié au RPE. - Utilisation de l'espace enfants de la salle de la Rotonde, mutualisée avec la crèche familiale, 4 matinées par semaine. - Mise à disposition ponctuelle de salles municipales dans d'autres communes afin d'y organiser			

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE

	- Implication des professionnels dans le déroulement des ateliers : préparation et rangement du matériel, accompagnement des enfants dans leurs découvertes. - Installation d'espaces d'activités différenciés (psychomotricité, lecture, activités manuelles, jeux d'encastrement, coin bébé, jeux d'imitation…) permettant aux enfants accueillis dans une structure familiale d'avoir une première expérience de la vie en groupe, en présence d'un adulte référent. - Propositions d'ateliers d'éveil proposant une activité précise et programmée et d'ateliers « jeux libres » permettant de se confronter à l'autre de manière plus directe. - Organisation de temps festifs ouverts aux enfants et aux professionnels afin de soutenir le lien social (spectacles, fêtes, ferme mobile...).	des évènements festifs. - Un véhicule afin de pouvoir mener à bien les activités itinérantes du service et un véhicule utilitaire mutualisé avec la crèche familiale du CIAS du Grand Dax.			

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE

- **L'analyse de la pratique (mission renforcée) :**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission renforcée « analyse de la pratique »

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**

- **Accompagner le parcours de formation des professionnels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	**Constat et enjeux identifiés**
2022 : départ en formation (distanciel) de 16 assistants maternels qui ont participé à 25 formations différentes. **2023** : départ en formation de 5 assistants maternels qui ont participé à 6 formations différentes en présentiel. Le GRETA n'a pas pu honorer notre demande de formation recyclage SST, faute de formateurs disponibles. Deux groupes de 10 personnes bénéficieront en formation SST début 2024. 7 assistants maternels ont participé à 9 formations en distanciel. **2024** : départ en formation de 28 assistants maternels qui ont participé à 3 formations différentes en présentiel, organisées par le Greta des Landes. **2025** : Départ en formation en présentiel d'une assistante maternelle avec un groupe formé par le RPE d'Orthe et Arrigans. Plusieurs assistants maternels ont suivi des formations en distanciel. Un groupe de 10 personnes devait participer à une formation initiale SST en octobre 2025. Le Greta a annulé cette formation en raison de l'épuisement des crédits dédiés par IPERIA à ce type d'actions. Cette formation a été repoussée en janvier 2026.	- Le RPE a mobilisé les professionnels sur le départ en formation. - Sur la période, plusieurs formations ont été repoussées faute de crédits suffisants, notamment des formations recyclage SST. Cela a contraint les professionnels à refaire une formation initiale dans la mesure où le délai de deux ans avait été dépassé. - La problématique des formations annulées faute de crédits est récurrente sur la période. - Le partenariat avec les RPE voisins permet parfois de constituer des groupes avec un nombre de professionnels suffisant.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
	- Poursuivre la promotion de la formation continue, en présentiel et en distanciel. - Accompagner les professionnels dans la constitution de leur dossier de demande de formation.	- Envoi par mail aux professionnels des catalogues de formation. - Vérifier les dossiers de demandes de formation avant transmission aux organismes compétents (GRETA). - Etendre les propositions de formation aux RPE voisins afin de pouvoir constituer des groupes conséquents.	- Augmentation du nombre de professionnels bénéficiant de la formation continue. -Professionnalisation de l'accueil individuel.	Année N+1 et chaque année.	- Nombre de professionnels différents ayant bénéficié d'une action de formation continue, en présentiel. - Nombre de formations suivies dans l'année

Thème 3 : Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels et le manque d'attractivité du métier

- **Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	**Constat et enjeux identifiés**
- La baisse des demandes des familles suscite l'inquiétude des professionnels.	- Le nombre de places disponibles est important en fin de période. Il ne s'agit pas de sous activité subie mais d'une baisse des demandes et de la natalité.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
	- Rester en vigilance par rapport à la création de	- Observation de l'équilibre entre l'offre et la demande à	- Permettre aux professionnels de maintenir leur activité.	Année N+1 et chaque année.	- Nombre de places disponibles chez les

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE

	nouvelles places d'accueil. - Fournir des données aux porteurs de projets en matière d'offre et de demande d'accueil.	l'échelle du territoire. - Répondre aux demandes des porteurs de projets.	- Ne pas être pris au dépourvu si des départs massifs à la retraite faisaient basculer cet équilibre à l'inverse.		assistants maternels. - Nombre de demandes adressées aux EAJE.

➢ **Promouvoir le métier d'assistant maternel**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	**Constat et enjeux identifiés**
- Au 31/12/2024, le territoire comptait 154 assistants maternels en activité, dont 35,1% avaient plus de 55 ans (Source IMAJE CAF). - Fin 2025, 188 assistants maternels sont en activité et 15,26% des places sont disponibles (source RPE). - Les nouveaux agréments (20 en 2025) ont compensé les départs à la retraite. **2022** : Le RPE avait pris contact et rencontré une enseignante, en filière sanitaire et sociale, au lycée Haroun Tazieff, afin de pouvoir intervenir auprès de leurs étudiants pour promouvoir le métier. Un support vidéo devait être utilisé lors de cette rencontre. Cette intervention n'a pas pu être organisée avant fin 2022 pour des questions d'agendas. **2023 :** Afin de compenser les départs à la retraite sur les années à venir, le RPE a construit un partenariat avec la CAF, le Conseil départemental et France Travail pour organiser des actions de promotion des métiers de l'accueil individuel. Le Grand Dax comme l'Agglomération du Marsan ont été choisis comme territoires pilotes d'expérimentation, avant que ces actions soient étendues à l'échelle du département en 2024. Un document a été construit collectivement pour servir de support à des réunions à l'attention de demandeurs d'emploi intéressés par ces métiers (co-animées par le RPE et France Travail). 2 réunions ont été organisées et ont concerné 13 demandeurs d'emploi. **2024** : 3 réunions ont été organisées en partenariat avec France Travail et ont concerné 14 demandeurs d'emploi.	- L'offre chez les assistants maternels est supérieure à la demande fin 2025. - Il faudra réinterroger les actions de promotion de l'accueil individuel menées en partenariat avec France Travail, compte tenu de la baisse des demandes des familles et du nombre de places disponibles important en fin de période. - Une vigilance doit être néanmoins conservée, compte tenu du nombre important d'assistants maternels âgés de plus 55 ans sur le Grand Dax. - Il faudrait pouvoir évaluer combien de personnes, qui ont participé aux réunions de promotion du métier d'assistant maternel via France Travail, ont également participé aux réunions d'information collectives organisées par la PMI, et celles qui ont été au bout de la démarche d'agrément. Nous n'avons à ce jour pas ces chiffres qui nous permettraient d'évaluer l'impact de ces actions.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE

2025 : 3 réunions ont été organisées en partenariat avec France Travail et ont concerné 18 demandeurs d'emploi.	

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
	- Informer les futurs professionnels sur l'exercice du métier et son évolution (possibilités de travailler en MAM ou en crèche familiale). - Mettre en lien les futurs professionnels intéressés par un projet de MAM avec les porteurs de projets du territoire. - Promouvoir la profession auprès de potentiels candidats à l'agrément. - Evaluer le besoin en terme de nouveaux agréés en le comparant au nombre effectif de départs à la retraite.	- Répondre aux sollicitations des candidats à l'agrément en leur fournissant un état des lieux des besoins du territoire et de l'existant en matière d'accueil du jeune enfant. - Orienter ces candidats vers les réunions d'information proposées par la PMI. - Informer ces candidats sur les soutiens prévus par la CAF (prime à l'installation, prêt à l'amélioration du lieu d'accueil, et le dispositif Piaje pour les MAM)	- Une augmentation du nombre d'assistants maternels nouvellement agréés afin de compenser les départs à la retraite si besoin.	Année N+1 et chaque année.	- Nombre d'assistants maternels nouvellement agréés. - Nombre de sollicitations de candidats à l'agrément. - Nombre d'assistants maternels prenant leur retraite.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL39_2026-DE

➢ **La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de promotion renforcée de l'accueil individuel

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée
En fin de période, le territoire compte 188 assistants maternels en activité, dont 35,1% ont plus de 55 ans. Le vieillissement des professionnels génère une inquiétude concernant le maintien de l'offre d'accueil chez les assistants maternels du Grand Dax. Néanmoins fin 2025, on constate que les nouveaux agréments ont compensé les départs à la retraite et que le niveau de l'offre se maintient. Il faudra garder une vigilance concernant le maintien d'un équilibre entre l'offre et la demande et observer attentivement l'évolution des demandes des familles en matière d'accueil individuel comme collectif, ainsi que l'évolution des naissances.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
	- Promouvoir la profession auprès de potentiels candidats à l'agrément, notamment les personnes en recherche d'emploi.	- Maintenir le partenariat avec France Travail, en adaptant le nombre de réunions de promotion de ce métier à l'évolution de l'offre d'accueil individuel du territoire.	- Une augmentation des nouveaux agréés, si besoin. - Une meilleure connaissance de la profession.	Année N+1 et chaque année.	- Nombre de réunions de promotion du métier organisées. - Nombre de participants à ces réunions.